

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Soins générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Ophtalmologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 01321 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ZYAD ANS Mohammed

Date de naissance : 14/03/1950

Adresse : 24 Rue Al-Frouzouk, Bourj

Tél. : 06 63 60 90 04 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cachet du médecin :

Dr ZYANE Zohir  
Centre Hassan II  
Prévention des Maladies  
Chroniques  
Oujda

Date de consultation : 05/09/2021

Nom et prénom du malade : Telfi Fatima Age :

Lien de parenté :  Lui-même

Nature de la maladie : ALTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/12/14	ca	62		0810920582 Dr ZIAV Centre Hassan II prévention des Maladies Chroniques RSM : 06 61 61 4666 Oujda

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ESSAOURIA Dr DUALEM 271 Bvd Mohammed V 80000 tel. 0536681500 INPE : 082027574	05/07/21	415.80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. ZOHEIR J. MEDICALS	05/07/21	B 468	700,00

## AUXILIAIRES MÉDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de la radiothérapie.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-4), upper left (5-8), lower left (9-12), and lower right (13-16). A coordinate system is overlaid on the arch, with the vertical axis labeled 'H' at the top, the horizontal axis labeled 'D' on the left, and the diagonal axis labeled 'G' on the right. The numbers 1 through 16 are placed at the base of each tooth, with 1 at the top and 16 at the bottom. The teeth are represented by small circles with a central dot, and the numbers are placed to the left of the teeth in the upper quadrants and to the right in the lower quadrants.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



05/12/2021

ORDONNANCE

Yve DELTI - Fatima

345,80	Amoxicil 500	5. V	49.40x7
20.00	Poligras 1000	5. V	24.00x5
T. 425.80		X 0	Supp

PHARMACIE ZOUIRA  
 Dr OUALI Lamine  
 227, Bvd Mohamed V 90000 Oujda  
 INPE : 082027574

Dr ZYANE Zohir  
 Centre Hassan II  
 Prévention des Maladies  
 Chroniques  
 Gsm : 0651 679680 - Oujda

**Amcard®**

Amlodipine

5 mg

28

49,40

**Amcard®**

Amlodipine

5 mg

28

1  
Sous RAV

**Amcard®**

Amlodipine

5 mg

28

49,40

**Amcard®**

Amlodipine

5 mg | 28 COMPRIMÉS

49,40

GENPHARM

PPV : 14DH00  
PER : 08/24  
LOT : K2201

PPV : 14DH00  
PER : 08/24  
LOT : K2198

Doliprane® 1000 mg  
PARACÉTAMOL  
10 Comprimés

6 118 000 040 972

Doliprane® 1000 mg  
PARACÉTAMOL  
10 Comprimés

6 118 000 040 972

Doliprane® 1000 mg  
PARACÉTAMOL  
10 Comprimés

6 118 000 040 972

PPV : 14DH00  
PER : 08/24  
LOT : K2201

PPV : 14DH00  
PER : 08/24  
LOT : K2198

PPV : 14DH00  
PER : 08/24  
LOT : K2198

PPV : 14DH00  
PER : 08/24  
LOT : K2198

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
Direction Régionale de Santé de l'Oriental  
Délégation Préfectorale de Santé d'Oujda  
Centre Hospitalier Régional de l'Oriental  
Hôpital Al Farabi



المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المديرية الجهوية للصحة للجهة الشرقية  
النندوبية الإقليمية للصحة وجدة  
المركز الاستشفائي الجهوي للجهة الشرقية  
مستشفى الفارابي

## ORDONNANCE

05/08/2002  
Mme JELTI - Fatima

— CT, TH  
HMR et NDL-C  
— 200 HUIT Pa. D<sub>3</sub>  
— TSH<sub>g</sub>

DR ZYANE Zohir  
Centre Hassan II  
Prévention des Maladies  
Chroniques  
GSM : 06 61 61 96 66 - Oujda

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MÉDICALES ZOHEIR  
Dr. ZOHEIR J.  
Médecin Biologiste  
Place du 16 Août - OUJDA  
Tél.: 05 36 69 19 66 - Fax: 05 36 71 25 00



مختبر التحاليل الطبية زوهير

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ZOHEIR

مختبر حاصل على الشهادة الدولية للجودة ISO 9001



Dr. Jaouhar ZOHEIR Médecin Biologiste.  
Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy - France  
Expert Assermenté auprès des Tribunaux

Prescription :

الدكتور جوهر زوهير طبيب أحياني

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MEDICALES ZOHEIR

MEDICAL ANALYSES  
ZOHEIR

Place de Oumayyad - OUJDA  
Tél: 05 36 68 35 27 - Fax: 05 36 71 25 00

Date de l'examen : 15/07/2021

Ref: 05 36 69 19 69 - 16 Août 2021

Praticien : Dr. ZOHEIR - Biologiste

Ref: 05 36 68 35 27 - Fax: 05 36 71 25 00

Mme FATIHA JELTI

Dossier N° : 210921-0195

Né(e) le : 20-07-1954

Page 1 sur 1

### BIOCHIMIE SANGUINE

				070116
Cholestérol total	✓ 2.37 6.11	g/l mmol/L	(1.50-2.00) (3.87-5.15)	2.59 6.67
Triglycérides (Dosage enzymatique)	✓ 1.77 2.02	g/L mmol/L	(0.35-1.70) (0.40-1.94)	1.50 1.71
HDL-Cholestérol	0.36 0.93	g/L mmol/L	(0.35-0.70) (0.90-1.80)	0.36 0.93
LDL-Cholestérol	1.66 4.29	g/L mmol/L	(<1.50) (<3.88)	
25-OH-Vitamine D (D2+D3) : (Access 2)	✓ 28.81	ng/ml	(29.00-100.00)	10.50

Déficient : < 20

Insuffisant : 20 – 30

Suffisant : 30 – 100

Intoxication Possible : > 100

Vu l'absence d'études par manque de données suffisantes pour les valeurs élevées de la vitamine D. les résultats de la vitamine D > 168.7 doivent être interprétées en tenant compte du contexte clinique.

### HORMONOLOGIE

TSH us (ACCESS 2)	1.769	mUI/L	(0.340-5.330)
----------------------	-------	-------	---------------



# مختبر التحاليل الطبية زوهير

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ZOHEIR

مختبر حاصل على الشهادة الدولية للجودة ISO 9001



Dr. Jaouhar ZOHEIR Médecin Biologiste.  
Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy - France  
Expert Assermenté auprès des Tribunaux

الدكتور جوهر زوهير مهندس في الاحيائى  
خريج كلية الطب - فرنسا

Dr. ZOHEIR J.  
Medecin Biologiste  
Place du 16 Août 1960 - OUJDA  
Tél.: 05 36 69 19 69 - Fax: 05 36 71 25 00

Date de l'examen : 16/07/2021

FACTURE N° : 210901423

Mme FATIHA JELTI

Analyses :

### Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B0	B
	Cholestérol HDL	B27	B
	LDL c	B27	B
	Cholestérol	B27	B
	Triglycérides	B54	B
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B200	B
	TSH Ultras sensible	B134	B

Total des B : 469

Prélèvement : 0 DH

TOTAL DOSSIER : 700 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cents dirhams  
Payée en espèces.

Dr. ZOHEIR J.  
Medecin Biologiste  
Place du 16 Août 1960 - OUJDA  
Tél.: 05 36 69 19 69 - Fax: 05 36 71 25 00